



COMPTE-RENDU INTERNE

REUNION

CR Actions Citoyennes & Sociales

Réunion **Mardi 17 Mai 2022 – Visioconférence StarLeaf (18h30 – 20h00)**

Présidente : P. BEAURENAUD

Présents : H. BOISSON – J. BUSSEY - D. GUVENATAM – E. MYOTTE
B. NORMAND - Clara SIDOBRE (au titre de ETR)

Excusés : D. DAROSEY – C. NOGUES – M. CHAMBON

OUVERTURE DE LA REUNION (PATRICIA BEAURENAUD)

Patricia ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. Elle met en avant les deux clubs Burgo-Comtois distingués ce mardi 10 mai lors de la cérémonie des Trophées Philippe SEGUIN de la Fondation du Football :

- TRIANGLE D'OR => District du JURA :
Catégorie "Solidarité et Inclusion" => Grand prix du Jury
- FFM LA ROMAINE => District de HAUTE-SAÏNE :
Catégorie "Education et Citoyenneté" => Grand Prix

Les Membres de la Commission félicitent ces deux Clubs pour leur travail et leur investissement.

Fondation du Football : <https://www.fondationdufootball.com/actualites/decouvrez-le-palmares-complet-de-la-14e-edition-des-trophees-philippe-seguin>

CHALLENGE NATIONAL PEF

La totalité des dossiers des Districts n'étant pas parvenue à la Ligue, la validation du Lauréat Régional initialement prévue à l'ordre du jour de cette réunion est reportée à une date ultérieure fixée au Mercredi 25 Mai à 10h00.

Patricia fait un rappel des principaux critères de sélection préconisés par la FFF avant d'entrer dans le détail du résultat de l'instruction des dossiers (cf. Annexe jointe).

Cette année, 10 Clubs ont retourné leur fiche d'évaluation à la FFF (pour mémoire 5 clubs avaient renvoyé leur fiche la saison passée) :

- BAVILLIERS, BESANCON Racing, CHEVIGNY ST SAUVEUR, GIRO LEPUIX, FFM LA ROMAINE, MELLECEY MERCUREY, PARAY Foot, PONTARLIER, VAL DE PESMES et VILLERSLE LAC.

A l'issue de la 1^{ère} étude des fiches d'évaluation, la Commission Régionale propose les 3 Clubs suivants :

- **GIRO LEPUIX**
 - => **24 actions justifiées dont 5 actions prioritaires, 8 actions du Guide + 11 actions PEF autres retenues (4 actions sportives non retenues)**
- **BAVILLIERS**
 - => **11 actions justifiées dont 3 actions prioritaires, 2 actions du Guide + 5 actions PEF autres retenues (1 action sportive non retenue)**
- **MELLECEY MERCUREY**
 - => **23 actions justifiées dont 3 actions prioritaires, 6 actions du Guide + 4 actions PEF autres retenues (7 actions sportives et diverses non retenues)**

La Commission valide à l'unanimité le podium suivant à transmettre à la FFF au plus tard pour le vendredi 20 mai 2022 :

- **1^{er} => GIRO LEPUIX**
- **2^{ème} => BAVILLIERS**
- **3^{ème} => MELLECEY MERCUREY**

Les Clubs non retenus :

- Racing BESANCON, PARAY Foot et PONTARLIER
 - => Aucune action justifiée dans l'outil Be Sport pour ces 3 Clubs
 - Racing BESANCON : 13 actions dont 2 actions prioritaires, 7 actions du Guide + 2 actions PEF autres retenues (2 actions sportives non retenues)
 - PARAY Foot : 16 actions dont 1 action prioritaire, 8 actions du Guide + 6 actions PEF autres retenues (1 action sportive non retenue)
 - PONTARLIER : 5 actions dont 2 actions prioritaires, 3 actions du Guide + aucune action PEF autres
- CHEVIGNY ST SAUVEUR
 - => Aucune action justifiée dans l'outil Be Sport - Actions justifiées sur les réseaux sociaux et sur le site du Club (Footeo)
 - 11 actions dont 1 action prioritaire, 3 actions du Guide + 3 actions PEF autres retenues (4 actions sportives non retenues)
- FFM LA ROMAINE
 - => Club Lauréat FFF de la saison 2019-2020, ne peut être proposé
 - 17 actions dont 4 actions prioritaires, 4 actions du Guide + 6 actions PEF autres retenues (3 actions sportives non retenues)

- VAL DE PESMES
 - => Club 2ème sur le podium de la saison 2020-2021 - Récompensé par la Ligue BFC, ne peut être retenu pour cette saison 2021-2022 (uniquement)
 - 16 actions dont 1 action prioritaire, 3 actions du Guide + 11 actions PEF autres retenues (*1 action sportive non retenue*)
- VILLERS LE LAC
 - => Peu d'actions déclarées, mais justifiées dans l'outil Be Sport
 - 8 actions dont 1 action prioritaire, 4 actions du Guide + 2 actions PEF autres retenues (*1 action sportive non retenue*)

La Commission encourage tous ces Clubs à poursuivre leur engagement et leur investissement dans ce Dispositif. Un projet sera mis à l'étude pour venir soutenir l'ensemble des Clubs engagés.

CALENDRIER DE FIN DE SAISON

Voir détail annexe jointe.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas de question diverse, la séance est levée à 19h45.

Patricia BEAURENAUD